

Année scolaire 2021 – 2022

A. Organisation :

ATTENTION: le port du masque est obligatoire, ainsi que le respect des règles sanitaires pour toute venue à l'école.

Pendant la période du mois d'août, nous tenons à vous avertir que les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** à l'école de Mont-sur-Marchienne (Rue Louise Michel 6, 6032 Mont-sur-Marchienne). A partir du mercredi 1er septembre 2021, les inscriptions se font selon l'horaire du secrétariat dans **les deux implantations.**

Aide-soignant 1^{ère} année (commune à la 1 ^{ère} aide familial)	à partir du jeudi 26 août	de 09h00 à 16h00
Ambulancier de transport non urgent de patients	à partir du jeudi 26 août	de 18h00 à 20h00
Assistant en logistique en unité de soins et/ou au service d'urgences	à partir du vendredi 27 août	de 09h00 à 16h00
Pédicure spécialisé	à partir du vendredi 27 août	de 09h00 à 16h00
Mécanicien de cycles	à partir du vendredi 27 août	de 18h00 à 21h00

A partir du mercredi 1^{er} septembre 2021, pour toutes les autres formations :

- **Réflexologie plantaire,**
- **Découverte des huiles essentielles,**
- **Techniques de massage,**
- **Feng-shui,**
- **Connaissances de gestion de base,**
- **Burn out : Sensibilisation au phénomène, axé sur l'individu,**
- **Formation complémentaire pour les aides-soignants : actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées,**
- **Initiation aux premiers secours,**
- **Huiles essentielles : préparations de soins visage, corps, minceur...**
- **Pose d'extension de cils.**

Vous trouverez, ci-annexé, l'horaire de cours des unités d'enseignement par implantation.

B. Documents INDISPENSABLES à fournir pour l'inscription :

1/votre carte d'identité ;

2/copie et original de votre dernier certificat (le niveau le plus élevé) : CEB-CESI-CESS. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir ces documents, nous vous demanderons de passer un ou des tests afin de répondre aux obligations légales et également de déterminer votre niveau ou vos capacités à suivre le(s) cours choisi(s) ;

3/votre carte du Forem si vous êtes demandeur d'emploi, attestation du CPAS pour les personnes bénéficiaires du minimex, l'attestation de l'AVIQ pour les personnes handicapées, ... ;

Pour les personnes payantes, un bulletin de virement vous sera remis au secrétariat ou bancontact sur place

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de l'ensemble des documents requis.
Sans ces documents nous ne prendrons pas en compte votre demande

Implantation de Mont-sur-Marchienne Siège administratif Rue Louise Michel 6 6032 Mont-sur-Marchienne Tél : 071/43 07 76	Implantation de Fontaine-l'Evêque Rue de l'Enseignement, 51 6140 Fontaine-l'Evêque Tél : 071/52 33 24
Horaire pendant les inscriptions	
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sauf le mercredi jusque midi. En soirée : mardi-Jeudi : 18h00 à 20h00	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

